



## Prenom sans plaque

-----  
Par Aze123

Bonjour,

J'ai franchi une ligne continue pour rentrer sur un petit parking et déposer une amie. Plus loin, au niveau d'un rond point il y avait les gendarmes, ils ont arrêté mon amie qui rentrait chez elles pour lui poser des questions sur qui était la conductrice. Elle ne leur a dit que mon prénom et là où je travaillais, ils ont ni ma plaque, ni mon nom de famille. Puis-je attendre un retour de la police avec une contravention et si oui qu'es que je risque.

Merci pour votre temps.

Ps: mon amie avait consommé un verre d'alcool avant de ce faire interroger par la police.

-----  
Par Summersay

Bonjour Aze123 !

Pas cool cette situation ! Ça devait être assez stressant.

Pour ce qui est de de ton amie, si elle n'a donné que ton prénom et le lieu où tu bosses, ça complique les choses pour la police de t'identifier exactement.

Maintenant, ça dépend vraiment de ce que décideront les forces de l'ordre, parce que même avec juste ton prénom et le lieu où tu travailles, ils peuvent quand même t'identifier.

Pour ce qui est des risques :

? une amende forfaitaire de 135 ? (amende minorée de 90 ?, amende majorée de 375?)

? le retrait de 3 points sur le permis de conduire

? une suspension de 3 ans du permis de conduire

[url=<https://www.lepermislibre.fr/code-route/cours/franchissement-ligne-continue>]https://www.lepermislibre.fr/code-route/cours/franchissement-ligne-continue[/url]

Donc bon, le plus probable est que, s'ils t'identifient, tu aies juste une amende.

Pourras-tu nous tenir au courant ?